



CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 28 MARS 2024 CHAUMONT-SUR-THARONNE

Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Sologne, dûment convoqué le vendredi 15 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire le 28 mars 2024 à 19h à l'Espace Tharonne de Chaumont-sur-Tharonne, sous la présidence de Monsieur Pascal BIOULAC, Président.

PRÉSENTS : Mmes PICOT, SIMONNET, COUTANT, ARNEFAUX de GOURNAY, HALOIN, SIMON, CORRET, MEERSSCHAUT,
MM. MORIN, AUGER, BIOULAC, DESAINSTLOUP, DUPONT, TARQUIS, BOUCAULT, SOYER, GUILLOU, ROCHUT, LEPRETRE, MAUCHIEN
lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme de BEAUCHESNE par M. SOYER
Mme LANDON par M. MAUCHIEN
Mme REGIBIER par M. DUPONT
M. PAVEAU par M. MORIN
M. FUENTES par M. TARQUIS
M. LUNET par M. GUILLOU
M. LAHAYE par M. BIOULAC

ABSENTE :

Mme CAQUET

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

- **NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

M. Eric GUILLOU est désigné pour remplir cette fonction.

- **APPROBATION DU DERNIER PROCES-VERBAL**

Le procès-verbal du conseil du 22 février dernier qui s'est tenu à Lamotte-Beuvron est approuvé.

• DELIBERATIONS

Les délibérations suivantes ont été examinées par le Conseil communautaire :

DL_2024_11 à 2024_14	FINANCES – Comptes de gestion 2023 du Budget principal et des budgets annexes APPROUVÉES Rapporteur : Mme MEERSSCHAUT
DL_2024_15 à 2024_18	FINANCES – Comptes Administratifs 2023 du Budget principal et des budgets annexes APPROUVÉES Rapporteur : Mme MEERSSCHAUT
DL_2024_19 à 2024_22	FINANCES – Affectation des résultats du Budget principal et des budgets annexes APPROUVÉES Rapporteur : Mme MEERSSCHAUT
DL_2024_23	FINANCES – Bilan des cessions et acquisitions immobilières pour 2023 APPROUVÉE Rapporteur : M. BIOULAC
DL_2024_24	FINANCES – Taux de la fiscalité directe locale pour 2024 APPROUVÉE Rapporteur : M. BIOULAC
DL_2024_25	TOURISME – Taxe de séjour - Révision des taux APPROUVÉE Rapporteur : M. AUGER
DL_2024_26 à 2024_30	FINANCES – Budget primitif 2024 du budget principal et des budgets annexes APPROUVÉES Rapporteur : Mme MEERSSCHAUT
DL_2024_31	FINANCES – Subventions 2024 APPROUVÉE Rapporteur : M. BIOULAC
DL_2024_32	AFFAIRES GENERALES – Gens du voyage : médiation APPROUVÉE Rapporteur : M. BIOULAC
DL_2024_33	FINANCES – Fixation des durées d’amortissements – Nomenclature M57 APPROUVÉE Rapporteur : Mme MEERSSCHAUT
DL_2024_34	FINANCES – Actualisation d’autorisations de programme / Crédits de paiement (AP/CP) n° 2023-01 APPROUVÉE Rapporteur : M. BIOULAC
DL_2024_35	FINANCES – Actualisation d’autorisations de programme / Crédits de paiement (AP/CP) 2023-02 APPROUVÉE Rapporteur : M. BIOULAC
DL_2024_36	FINANCES – Ouverture d’une autorisation de programme pour la construction d’un bâtiment à vocation commerciale APPROUVÉE Rapporteur : M. BIOULAC
DL_2024_37	FINANCES – Création d’une autorisation de programme pour l’élaboration du Plan Local d’Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Coeur de Sologne APPROUVÉE Rapporteur : M. BIOULAC
DL_2024_38	GESTION DU PERSONNEL – Comité Social Territorial commun APPROUVÉE Rapporteur : M. BIOULAC
DL_2024_39	GESTION DU PERSONNEL – Création d’emplois permanents APPROUVÉE Rapporteur : M. BIOULAC

DL_2024_40	GESTION DU PERSONNEL – Création d’emploi saisonniers APPROUVÉE Rapporteur : M. BIOULAC
DL_2024_41	GESTION DU PERSONNEL – Créations d’emploi – Surcroit d’activités APPROUVÉE Rapporteur : M. BIOULAC
DL_2024_42	GESTION DU PERSONNEL – Création d’emploi – contrat de projet APPROUVÉE Rapporteur : M. BIOULAC
DL_2024_43	TOURISME – Convention de billetterie « Nuits de Sologne » APPROUVÉE Rapporteur : M. AUGER
DL_2024_44	AFFAIRES GENERALES – Maisons éclusières APPROUVÉE Rapporteur : M. TARQUIS
DL_2024_45	GESTION DU PERSONNEL – Convention de mise à disposition des services techniques de la ville de Lamotte- Beuvron pour l’entretien des abords du Canal de la Sauldre. APPROUVÉE Rapporteur : M. TARQUIS
DL_2024_46	AFFAIRES GENERALES – Syndicat de l’Étang du Puits et du Canal de la Sauldre (« SEPCS ») : convention d’aménagements légers et d’entretien de certaines parcelles du Canal de la Sauldre APPROUVÉE Rapporteur : M. BIOULAC